

RÉSERVATION ET CODE DE CONDUITE DU MINIBUS : FS-162-FG



PÔLES

- Direction Générale
- Formation & Emploi
- Clubs & Territoires
- Vivre Ensemble
- Marque
- 3x3

COMMISSIONS

- CDO
- Mini Basket
- Compétitions
- Technique
- 3x3
- Démarches clubs
- Salles et terrains

Destinataires

A l'attention des clubs

RÉSERVATION Minibus **FS-162-FG** :

Le Comité du Rhône et Métropole de Lyon de Basketball met en place un minibus destiné aux équipes de clubs évoluant en Championnat de France.

Pour disposer de celui-ci :

- Le retenir 3 semaines avant.
- Formuler une demande écrite auprès du secrétariat du Comité, qui transmettra la demande au responsable du Pôle Direction Générale.

Pour le conduire, les personnes M ou F doivent :

- Être âgées de + de 25 ans.
- Être titulaires d'un permis de conduire français délivré depuis 3 ans.

Fournir :

- Une photocopie du permis de conduire des potentiels conducteurs.
- Une caution de 1500€.

Le véhicule sera à disposition au Comité le vendredi à partir de 14H et rendu le lundi matin à partir de 10H.

Un carnet de bord (à remplir) sera à l'intérieur avec la photocopie de la carte grise et l'attestation d'assurance. Un état du véhicule (extérieur et intérieur) sera fait à la remise des clés et au retour entre le responsable du Comité et le conducteur.

Lors de la restitution du véhicule, le niveau de gazole devra être plein, sinon des frais de 120 € seront appliqués.

J'applique les règles de conduite citoyenne, respectueuse, sécurisant celle de mes passagers et celle des usagers de la route. Je respecte le code de la route; en cas de dysfonctionnement, je suis le seul responsable

Des frais de participation à la maintenance du minibus seront facturés au club à hauteur de 0,40 Cts du KMS.

RÉDACTEUR

Jacques CREUSET

Vice-président

VÉRIFICATEUR

Lionel SORLUT

Secrétaire Général

APPROBATEUR

Pierre DEPETRIS

Président

RÉFÉRENCE : 2024-11-21